

# Compte rendu du Conseil Municipal du 1 Juillet 2014

**Présents** : Mrs SARCIAT Didier, YVORA Jean-Michel, FIALON Dominique, BERTRAN Eric, BROCCOLI Gérard, CAPERA Lilian, LARROQUETTE Eric, LASSERRE Pierre, LOUBELLE Yvon, PLANTE Francis, Mmes CLAVERIE Monique, CHUITON Isabelle, LASSALLE Marilyne, LOZINGUEZ Sandrine, PLACHOT Yoanna.

**Secrétaire de séance** : Mme LASSALLE Maryline.

## Accueil Périscolaire du Mercredi Après-midi.

La mise en place d'un accueil périscolaire du mercredi après-midi concerne les familles ayant des difficultés à récupérer leurs enfants après la classe. Suivant le questionnaire, 35 familles seraient concernées. La commission école ayant travaillé sur le sujet, propose 3 solutions :

1. Se diriger vers le centre de loisirs de Mées,
2. Se diriger vers le centre de loisirs de Saint-Jean-de-Marsacq,
3. Créer un centre de loisirs sur place.

Le Conseil Municipal choisit, pour une question de coût, le centre de loisirs de Saint-Jean-de-Marsacq.

Résultat du vote à main levée : CONTRE 0, ABSTENTION 3, POUR 12.

## Achat de mobilier pour le groupe scolaire (bibliothèque, coin lecture).

Le Conseil Municipal a opté pour 5 banquettes et 2 kits de coussins pour un montant de 1 582,74 € TTC.

## Travaux dans la cour de récréation.

Une mauvaise évacuation des eaux pluviales et des dénivelés ont été constatés, dans la cour de récréation, provoquant des flaques. Des travaux sont envisagés pour y remédier, une partie sera prise en charge, au titre de la garantie, par la société SOUBESTRE. De plus, concernant la partie non garantie, deux entreprises ont été sollicitées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, opte pour la moins onéreuse : 2 000€ TTC.

## Régies Garderie, Trinquet, Photocopies, Tennis.

Monsieur le Maire expose qu'il s'agit de réactualiser les régies de recettes. Une régie, c'est la gestion d'un service public qu'assurent des agents ou des personnes nommées par l'autorité. Il s'agit de modifier notamment l'encaisse ainsi que les montants en euros.

- Garderie : Encaisse 305 €
- Trinquet : Encaisse 762 €
- Photocopie : Encaisse 200 €
- Tennis : Clôture de la régie.

## DPU : Parcelle D 734 Lieu-dit Coumes, pour une superficie de 819 m<sup>2</sup> :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que la commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur le bien cité en référence.

## DPU : Parcelle D 296 Lieu-dit Bourg, pour une superficie de 360 m<sup>2</sup> :

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, décide que la commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur le bien cité en référence.

## Parcelle D 612 Lieu-dit Batteste, pour une superficie de 1001 m<sup>2</sup> :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que la commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur le bien cité en référence.

## Acquisition de la parcelle B 111p, pour une superficie 840 m<sup>2</sup> attenant au groupe scolaire.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir la parcelle B 111p, pour une superficie de 840m<sup>2</sup>, qui servira à une éventuelle extension du groupe scolaire. Coût de 24€ le m<sup>2</sup>.

## **Fermeture du poste d'ATSEM au 1<sup>er</sup> août 2014.**

Le Conseil Municipal après délibération, autorise Monsieur le Maire à clôturer le poste d'ATSEM à compter du 1<sup>er</sup> août 2014. La Mairie a recruté Mlle Margaux TASTET en contrat CAE (Contrat d'accompagnement dans l'emploi) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014.

## **Réservation du Trinquet par la Ligue des Landes de Pelote – Saison 2014/2015.**

Le Conseil Municipal a délibéré pour une gratuité des heures des matchs de championnat des équipes mini poussins jusqu'aux minimales. Il sera facturé 10.60 € de l'heure pour les adultes.

Résultat du vote : ABSTENTION 1, POUR 14.

## **Questions Diverses.**

- La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : la Préfecture nous a accordé une subvention de 43 842€ pour l'extension du groupe scolaire.

- L'ONEMA : La police de l'eau circule actuellement sur la commune et vérifie tous les cours d'eau. Le CM rappelle que tous les désherbants totaux sont interdits. Les utilisateurs seront passibles de contraventions et de sanctions.

- Le SIBVA : Après un contrôle des canalisations de collecte des eaux usées, le CM informe que le réseau est très abimé. Un programme de travaux de réhabilitation est mis en œuvre par le SIBVA. Quatre priorités ont été émises. La première prévue pour fin 2014 concerne les routes de Maremne, du Plé et de Jouanicay pour un coût total de 189 330€ à la charge du syndicat.

- Une étude est engagée avec le Conseil Général pour la sécurisation de la traversée du bourg. Cette étude est financée à part entière par le C.G.

- Prévention des Cambriolages : La gendarmerie conseille de toujours fermer les habitations, même si l'on s'absente quelques instants. En cas d'absence prolongée, prévenir une personne de confiance (famille, voisins, amis). Ne laisser ni argent, ni bijoux ou objets de valeur. Vider sa boîte aux lettres. Si quelqu'un est victime d'un cambriolage, il doit composer le 17 ou le 112.

- Suite à la demande de Mme LAMASSE, les assistantes maternelles souhaiteraient se réunir les jeudis matins de 9h à 12h à la salle du foyer des jeunes afin d'organiser des ateliers pour les enfants dont elles ont la garde. Le CM donne son accord pour le prêt de cette salle mais se réserve le droit de priorité.

- Les enfants du village ont décidé de donner un nom à leur école. Elle s'appellera dorénavant « l'école des cigognes ».

- Journées Européennes du Patrimoine, le 20 et 21 septembre 2014 : Dirigées par Mr le Maire et Mr Pierre LASSERE, elles seront organisées pour découvrir notre patrimoine, mais aussi dans un esprit pédagogique et festif. Elles permettront de faire des rencontres et d'échanger des idées. A cette occasion, diverses manifestations seront organisées ainsi que des conférences. Les dates sont à retenir.

## **Les rendez-vous :**

### **Juillet :**

- Du 05 au 18 juillet : Expo peinture au SI de Gérard Gaillères.
- Dimanche 06 juillet : Festiv'Adour.
- 13 juillet : journée organisée par le comité des fêtes.
- 14 juillet : journée organisée par le foyer des jeunes.
- 16, 23 et 30 juillet : Tournoi Basco Landais : diverses parties et traditionnelle omelette aux piments.
- Du 19 au 30 juillet : Expo Peinture au SI de Jean Paul Griénay.

### **Août :**

- Du 1<sup>er</sup> au 15 août : Expo Concours peinture.
- Du 16 au 30 août : Expo peinture Marie-Laure Gravier et vitrailliste Jean Luc Gravier.
- 6 août : Basco Landais
- 20 août : Finales Basco Landais

### **Septembre :**

- 20 et 21 septembre : Journées Européennes du Patrimoine.
- 21 septembre : Vide Grenier du Comité des fêtes.